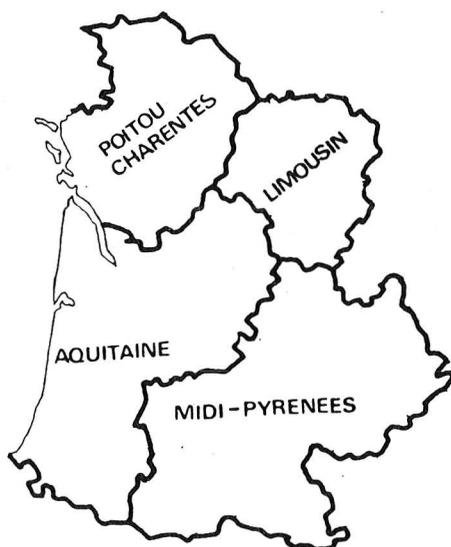


AQVITANIA

TOME 8
1990

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE
D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

SOMMAIRE

Bruno Texier, Les fours à sel protohistoriques du site de l'Eglise à Esnandes (Charente-Maritime) dans leur contexte géographique et archéologique	5
Richard Boudet, Le harnachement de l'Age du Fer du Saula à Lafrançaise (Tarn-et-Garonne)	25
Christophe Sireix, Officine de potiers et production céramique sur le site protohistorique de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde)	45
Daniel Schaad et Georges Soukiassian, <i>Encraoustos</i> : un camp militaire romain à <i>Lugdunum civitas Convenarum</i> (Saint Bertrand de Comminges)	99
Anne Hochuli-Gysel, Verres romains trouvés en Gironde	121
Eliane Okais, Chapiteaux de marbre des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées antérieurs à l'époque romane	135
Jean Catalo, Rodez : du forum antique au couvent des Jacobins	161
Sylvie Riuné-Lacabe et Suzanne Tison, De l'Age du Fer au Ier siècle après J.-C. : vestiges d'habitats à Hastingues (Landes), fouille de sauvetage sur le tracé de l'autoroute A 64	187
Marie-Françoise Diot, Analyse palynologique d'Hastingues (Landes)	229

Erratum : Sur la couverture du tome 7, est portée la date de 1990. Il faut bien sûr lire, comme à l'intérieur du volume, 1989.

Richard Boudet *

Le harnachement de l'Age du Fer du Saula à Lafrançaise (Tarn-et-Garonne)

Résumé

A la fin du XIX^e siècle, les travaux d'exploitation d'une carrière mettaient au jour un certain nombre de vestiges archéologiques liés à une très probable nécropole à incinération du Second Age du Fer au lieu-dit le Saula sur la commune de Lafrançaise (Tarn-et-Garonne).

On ne conserve aujourd'hui de ces découvertes que des pièces de harnachement en bronze recueillies sur un squelette de cheval. Leur étude permet de préciser l'aspect général d'un dispositif de monte de la fin du Ve siècle avant notre ère ou du début du IV^e. Bien que ces objets s'apparentent à des modèles laténiens champenois de La Tène Ancienne issus de tombes à char, ils proviennent très certainement d'une sépulture de cavalier.

Ils permettent également d'aborder les premières étapes de la celtisation du sud ouest de la Gaule qui a d'abord touché, semble-t-il, la classe dirigeante.

Abstract

At the end of the nineteenth century, part of an Iron Age cemetery was destroyed by clay extraction at Le Saula (Lafrançaise, Tarn-et-Garonne).

Only some bronze pieces from a harness found on a horse skeleton were preserved. Thus, a reconstruction of a c.400 B.C. harness is proposed. These finds are very closely related to marnian cart-burials but may well have belonged to a horseman burial. Therefore, they give some informations about the process of celtisation in south west Gaul that only concerned at its origins local aristocracy.

* C.N.R.S., U.A. 1007, 44 Avenue Léon Blum, 31500 Toulouse.

Les découvertes de mobiliers de l'Age du Fer dans le département de Tarn-et-Garonne sont encore bien rares. Les travaux récents sur des nécropoles du Premier Age du Fer réalisés par Bernard Pajot au Frau à Cazals et Edmée Ladier au Tap à Nègrepelisse¹, commencent à montrer les possibilités réelles de la région de Montauban. Nous souhaiterions apporter une contribution à la connaissance de l'Age du Fer dans ce secteur en reprenant le dossier d'une découverte ancienne faite au lieu-dit le Saula à Lafrançaise.

Les découvertes de Lafrançaise

La commune de Lafrançaise se trouve à une quinzaine de kilomètres au nord ouest de Montauban à proximité de la zone de confluence du Tarn et de l'Aveyron (fig. 1). Son territoire est à cheval sur la plaine alluviale du Tarn et les premiers côteaux du Quercy culminant à cet endroit à près de 200m d'altitude. Le lieu-dit le Saula occupe une partie de cette plaine en bordure d'un coude de la rive droite de la rivière (fig. 2). Un certain nombre de vestiges antiques ont été signalés dans ce secteur².

1. Pour Cazals, en dernier lieu (en attendant la synthèse définitive) : B. Pajot, *Les épées à antennes de la nécropole du Frau de Cazals (Tarn-et-Garonne)*, *Aquitania*, Sup.1, 1986, p. 245-256 (maintenant : Pajot, *Les épées à antennes...*).
Pour Nègrepelisse : E. Ladier, *La nécropole à incinération du Tap à Nègrepelisse (Tarn-et-Garonne)*, *Catalogue de l'expo. «De l'Age du Fer aux temps barbares, Dix ans de recherches archéologiques en Midi-Pyrénées»*, 1987, p. 20-21.
Plusieurs sites appartenant au Second Age du Fer ont été reconnus par E. Ladier sur le département de Tarn-et-Garonne dans le cadre du projet (inédit) concernant «L'occupation du sol au Second Age du Fer sur la bordure sud-ouest du Massif Central» de l'A.T.P. «Archéologie métropolitaine». Des monnaies pré-augustéennes ont également été signalées : G. Depeyrot, *Les monnaies antiques des départements des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne et du Lot*, 1985, p. 107-135.
Sauf mention contraire, photos et dessins sont de l'auteur.
2. M. Souleil, *Promenade à Saint-Maurice*, *Bull. de la Soc. Archéo. de Tarn-et-Garonne*, T.33, 1905. Capitaine Terce, *Promenade à Saint-Maurice, Saint-Pierre-de-Campredon et Piquecos*, *Bull. de la Soc. Archéo. de Tarn-et-Garonne*, T.40, 1912.

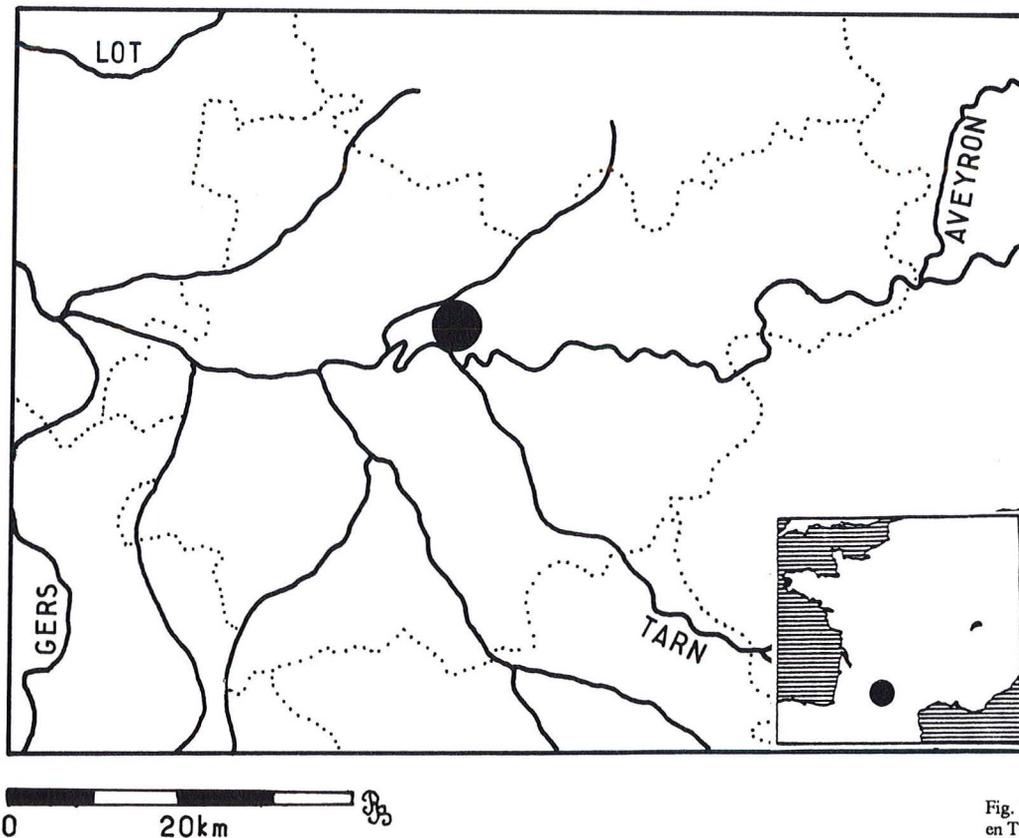


Fig. 1. — La commune de Lafrançaise en Tarn-et-Garonne.

Le document de base concernant les découvertes effectuées au Saula est un article publié en 1883 par un érudit local : A. de Capella³. Il existe quelques autres mentions dans les procès-verbaux du *Bulletin de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne* qui apportent des indications complémentaires⁴. A partir de cette maigre documentation, il est toutefois possible de se faire une idée du contexte et des conditions de découvertes.

Vers la fin de 1882, ou au début de 1883, la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne fut avertie qu'«en un lieu-dit *Saula*, des ouvriers employés à la briqueterie de ce nom, avaient découvert une pièce d'or grecque. La pièce remise entre les mains de notre charmant président, M. le chanoine Potier, fut examinée par divers membres et parut présenter assez d'intérêt pour motiver une excursion au *Saula*, dans le but d'y pratiquer de nouvelles fouilles». A. de Capella décrit ensuite le lieu de découverte et donne le compte-rendu de «l'excursion» : «La carrière d'alluvions exploitée pour les besoins de la briqueterie présente un développement circulaire de 400 m environ, formant une espèce de cirque dominé et entouré par de hauts talus à pic»⁵.

Suivant les indications des carriers, les «excursionnistes» ouvrent quatre points de fouilles. «Sur les deux premiers points, à 1 m. environ de profondeur, nous avons constatés deux stations funéraires caractérisées par l'exhumation :

- 1 — De plusieurs vases funéraires ;
- 2 — De clous ou aiguilles en fer ayant 10 à 12 cm de longueur ;
- 3 — D'une charmante fibule ou agrafe en bronze, admirablement conservée et portant encore son ardillon, ce qui est très rare ;
- 4 — D'un couteau en fer très oxydé ;
- 5 — D'un sabre en fer, avec partie du manche, à un seul tranchant, très oxydé, mais dont la forme s'éloigne de celle des romains, caractérisée par un double tranchant ;
- 6 — De fragments crâniens convertis en chaux ;
- 7 — De débris de charbons et de cendres»⁶.

Quelques informations complémentaires sont données sur ces mobiliers. Les deux premiers secteurs de recherche ont livré huit à dix vases en terre «un peu grossière» et «de

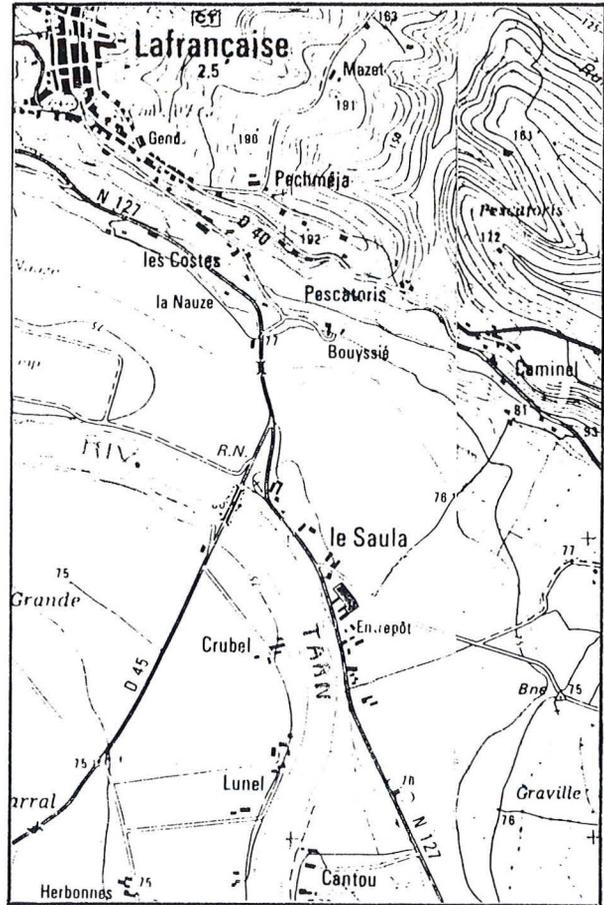


Fig. 2. — Le lieu-dit le Saula à La Française (d'après les cartes I.G.N. au 1/25000e, Moissac 5-6 et 7-8, feuille XX-40).

couleur jaune sombre». Seulement deux d'entre eux ont été prélevés complets avec leur contenu. Certains contenaient parfois trois ou quatre petits vases plus petits. Le couteau et le «sabre» en fer ont été découverts «à l'orient des urnes funéraires, les pointes dirigées vers le nord»⁷.

Le troisième secteur de fouille avait été préalablement bouleversé par les travaux de carrière. Il a livré un squelette de cheval avec son harnachement dont il a été recueilli :

3. A. de Capella, Les fouilles du Saula, *Revue Hist., Sc. et Littéraire du Dép. du Tarn*, 1883, p. 242-245 (maintenant : Capella, *Saula...*).

4. *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'homme*, Vol.17, T.XIII, 1882-83, p. 405-407. *Bull. de la Soc. Archéo. de Tarn-et-Garonne*, T.11, 1883, p. 95, 140 et 166-167, T.16, 1888, p. 326. *Bull. de la Soc. Archéo. du Midi de la France*, 1892, n° 9, Séances du 24 nov. 1891 au 29 mars 1892, p. 12.

5. Capella, *Saula...*, p. 242.

6. *Id.*, p. 243.

7. *Ibid.* note 6.

«1 — Un mors presque complet en bronze, privé de son canon, mais d'une forme élégante et gracieuse.

2 — Plusieurs boucles triangulaires en bronze servant probablement à l'attache des rênes. Une de ces boucles adhère encore au mors par le moyen d'un anneau de bronze.

3 — Six disques ou rondelles en bronze de 8 cm de diamètre, ne présentant pas trace d'ornementation, mais toutes percées à leur centre d'un trou circulaire.

4 — Un clou à tête conique fiché encore dans l'orifice de l'une des rondelles.

5 — Deux débris d'ornements de bronze, dont l'un est partagé en deux parties mobiles autour d'un axe. Ces pièces sont d'un travail fini. Elles devaient servir à relier entre elles les courroies du harnachement».

Deux détails intéressants peuvent compléter cet inventaire. D'une part, des traces d'oxyde de cuivre repérées sur les ossements d'une épaule du cheval peuvent indiquer que l'un des objets de bronze lui était associé. D'autre part, sur la «pièce d'or grecque trouvée à quelques mètres du lieu d'inhumation du cheval»..., «on a cru déchiffrer le nom de *Filippoï*»⁸.

Une quatrième et dernière zone a été concernée par les travaux de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne. A environ trois mètres de profondeur (donc bien plus bas que les autres découvertes signalées plus haut) fut repéré «un lit de cailloux calcinés dont quelques parties étaient fondues et vitrifiées. Tout autour de cette assise horizontale existent, dans la masse terreuse, des charbons qui au toucher se réduisent en poussière»⁹. Ce niveau a été reconnu sur l'ensemble de la carrière d'argile à la même profondeur, mais ne paraît pas avoir livré de mobiliers archéologiques discernables. L'exposé d'A. de Capella se poursuit ensuite en donnant un certain nombre de considérations d'ordre géologique qui n'offrent pas d'informations supplémentaires concernant les découvertes d'objets.

Les procès-verbaux de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne apportent quelques données nouvelles en particulier sur le devenir des mobiliers du Saula. «Les divers objets recueillis dans ces fouilles sont exposés sur la table de la Société. On y remarque un mors en bronze, des fibules, des agraphes, et un statère d'or de Philippe II de Macédoine. Ces objets ont été acquis par la Société ; ils

figureront avec honneur dans notre musée, et une notice spéciale leur sera consacrée dans le *Bulletin*»¹⁰. Vœux pieux ! Aucune étude qui eut pu nous donner une illustration de ces objets n'a jamais vu le jour. On doit faire le même type de remarque à propos de l'intention d'A. Bertrand, «directeur des Musées de Saint-Germain», qui promet, au moment du Congrès des Sociétés Savantes tenu à la Sorbonne en 1883, de faire sur la trouvaille du Saula qu'on venait de lui présenter, un article pour la *Revue Archéologique*¹¹.

D'autres découvertes ayant été faites au Saula, une nouvelle «excursion» fut programmée pour le 23 Avril 1883. On ne sait si elle eut lieu¹². La dernière information concernant les pièces de harnachement date de 1888, année où la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne récupère, par les soins d'un sieur de Mila, diverses pièces en bronze qui ont été moulées à Saint-Germain-en-Laye¹³. Quelques objets sont encore présentés en 1891 ou 1892 par le chanoine Potier à une séance de la Société Archéologique du Midi de la France¹⁴.

Tous les archéologues de l'époque ont été unanimes pour reconnaître au Saula un site à vocation funéraire. Où les interprétations divergent, c'est au niveau de la datation. Du fait de la présence de «la pièce d'or grecque», on a évoqué le «temps des colonies helléniques ou phéniciennes»¹⁵. A. Bertrand proposait quant à lui le IIe siècle avant notre ère¹⁶.

Deux concours de circonstance nous ont permis de retrouver la trace de certains des objets découverts à Lafrançaise. Au cours de l'inventaire des collections de mobiliers de l'Age du Fer du sud ouest de la France conservés au Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye, Alain Duval, conservateur, nous signalait la présence d'un petit lot de moulages d'objets de bronze originaires de la région de Montauban. Certaines étiquettes portaient encore le nom de «Saula».

Lors d'un recensement des monnaies d'or pré-augustéennes trouvées dans le sud ouest de la Gaule, c'est Edmée Ladier, conservateur du Musée d'Histoire Naturelle de Montauban, qui attirait notre attention sur la mention d'un statère à Lafrançaise associé à un contexte funéraire et nous fournissait les premiers éléments de bibliographie.

8. *Id.*, p. 243-244.

9. *Ibid.* note 8.

10. *Bull. de la Soc. Archéo. de Tarn-et-Garonne*, T.9, 1883, p. 95.

11. *Bull. de la Soc. Archéo. de Tarn-et-Garonne*, T.11, 1883, p. 167-167.

12. *Ibid.* note 11.

13. *Id.*, T.16, 1888, p. 326.

14. *Bull. de la Soc. Archéo. du Midi de la France*, 1892, n° 9, p. 12.

15. cf. note 5.

16. cf. note 9.

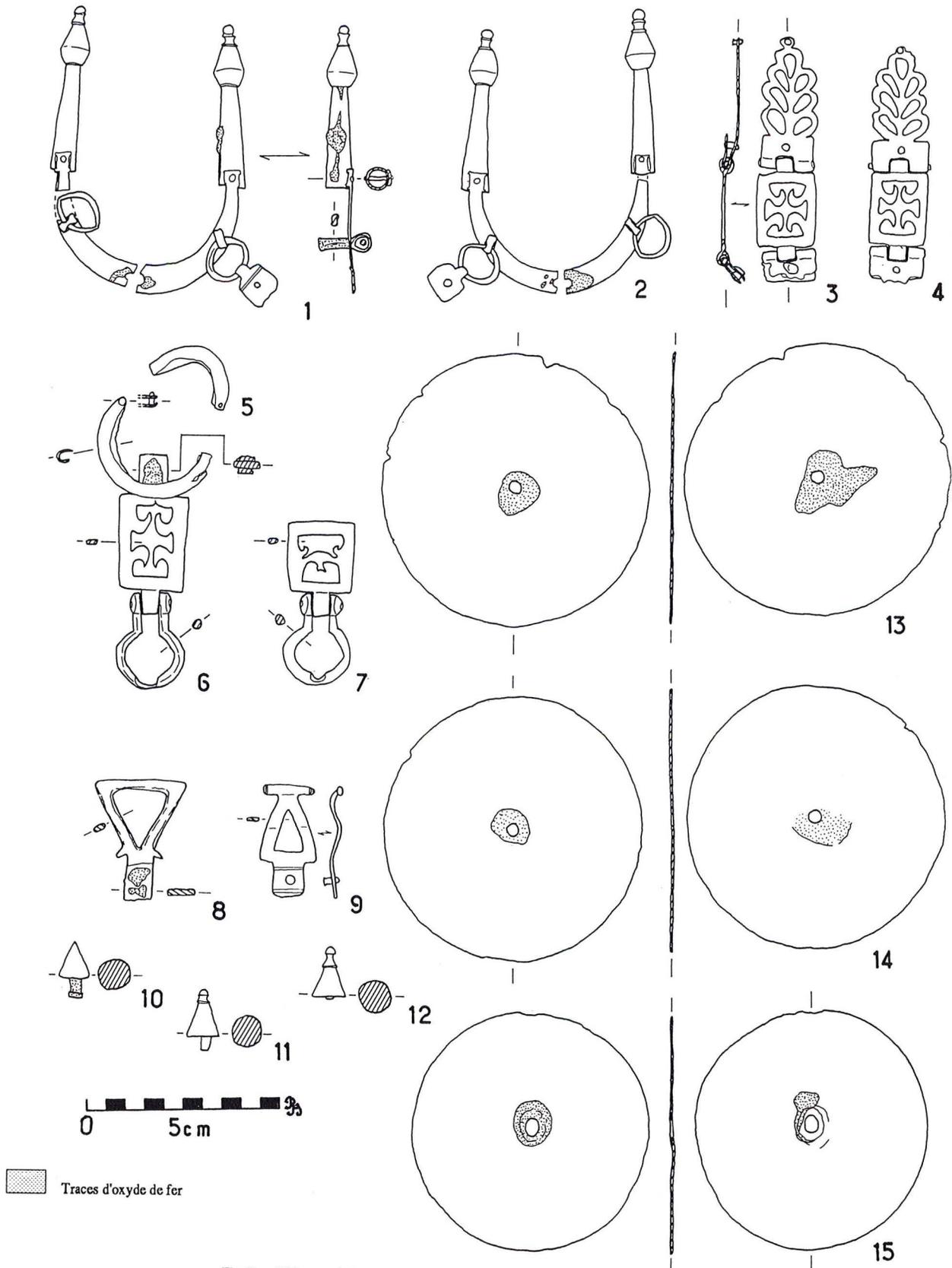


Fig. 3. — Éléments du hamachement de l'Age du Fer du Saula à La française.

Avec les relevés des moulages du M.A.N. et les descriptions d'objets, il a été possible de retrouver dans les réserves du Musée Ingres à Montauban où l'ensemble des collections (pour la plupart sans origine) de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne fut déposé, la quasi-totalité des objets originaux dont le fac-similé avait été autrefois réalisé¹⁷. Près d'une vingtaine de pièces en bronze, parfois brisées, appartenant à un harnachement ont pu ainsi être isolées. Elles sont l'objet de la présente étude (fig. 3 et 4).

Le mobilier archéologique

Nous allons examiner en premier lieu les éléments conservés du harnachement avant de considérer le reste du mobilier disparu.

Parmi les pièces retrouvées, deux appartiennent à un mors (fig. 3, n° 1 et 2 et fig. 5). Il s'agit de deux garnitures latérales semi-circulaires (psalia) identiques et symétriques d'environ 13 cm de hauteur. Elles sont constituées de plusieurs pièces. La principale est un arc plat aux extrémités légèrement empâtées sur lesquelles ont été rivetés deux tubes tronconiques surmontés d'un bouton ovalaire. Ces tubes sont en fait constitués d'une feuille de bronze roulée. La partie creuse de ce montage a dû recevoir un renfort interne en matière périssable reprenant la forme générale de la plaque arrondie. Ce support, non conservé, était très certainement en bois comme c'est le cas pour le mors découvert dans la tombe princière de Hochdorf en Bade-Wurtemberg datable de la seconde moitié du VI^e siècle avant notre ère¹⁸ (fig. 13, n° 8).

La plaque en arc a reçu une perforation en son centre. Celle-ci est flanquée, à quelques centimètres de part et d'autre, de deux rivets à œillet sur lesquels sont enfilés des anneaux portant de réels stigmates d'utilisation. Ces rivets traversaient l'âme en bois. Sur chacune des deux garnitures latérales du mors, un de ces anneaux supporte une plaquette pliée de section carrée entre les deux parties de laquelle a dû être pincée et rivetée une courroie de 16 millimètres de largeur environ. Des traces d'oxyde de fer sont visibles sur ces éléments de mors. Elles proviennent très certainement de pièces en fer non conservées comme le canon.

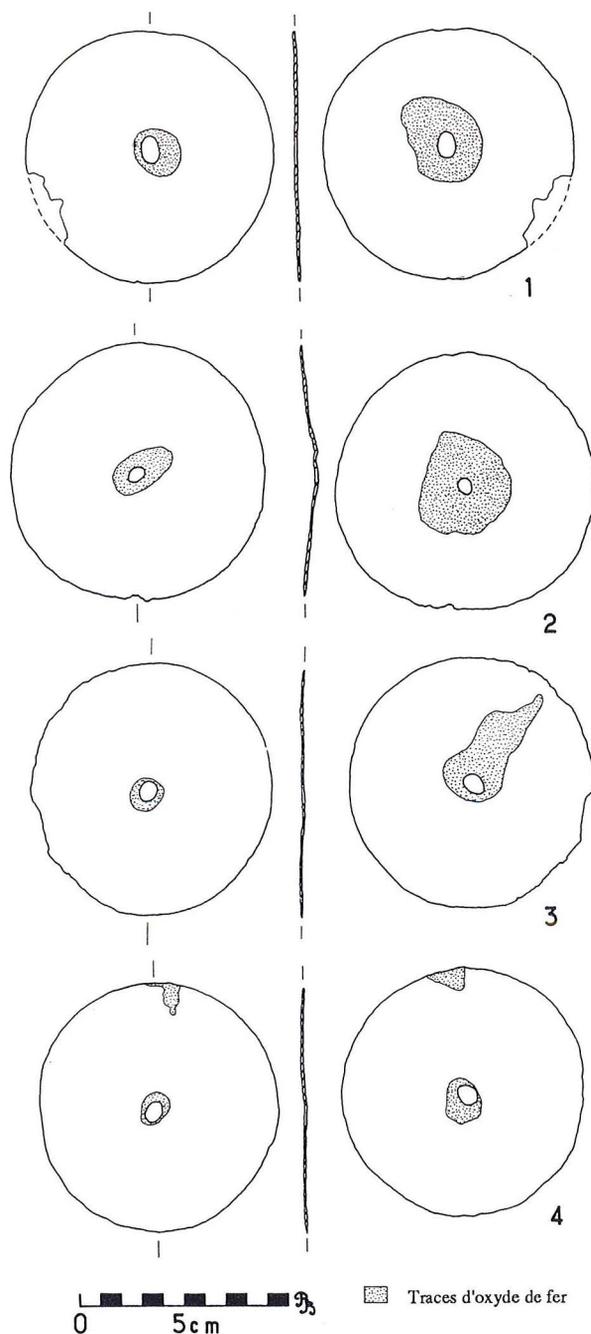


Fig. 4. — Eléments du harnachement de l'Age du Fer du Saula à Lafrançaise.

17. Il nous est particulièrement agréable de remercier tous ceux qui nous ont permis grâce à leur aide de retrouver les diverses pièces de harnachement du Saula : A. Duval et E. Ladier, mais aussi G. Vigne et F. Viguier conservateurs au Musée Ingres de Montauban et M. Barrère, conservateur à la D.R.A.H. de Midi-Pyrénées. Nous accorderons une attention particulière à O. Ferrom de l'«Atelier Phœnix» de Toulouse spécialisé en artisanat de sellerie qui a suivi de très près nos travaux, donnant de judicieux conseils techniques et rectifiant nombre de nos erreurs.

18. J. Biel, Die Ausstattung des Toten, *Der Keltenfürst von Hochdorf*, Stuttgart, 1985, p. 94, Abb.108.

L'allure générale de ce mors à garnitures semi-circulaires et son système de raccordement aux montants latéraux de la tête du cheval n'est pas sans rappeler d'autres exemplaires connus par des représentations figurées ou par des pièces originales. On retrouve, par exemple, dans les scènes présentes sur les situles de Vace en Slovénie ou Kuffarn en Basse Autriche ce type de mors équipant des chevaux portant un cavalier ou tractant un char¹⁹ (fig. 13, n° 1, 2 et 3). Ces objets sont respectivement datés du VI^e et du IV^e siècle avant notre ère. On a déjà cité le mors de la sépulture de Horchdorf. Evoquons encore ceux de la tombe à char de Mirkovice en Bohême méridionale, attribuable au milieu du Ve siècle, qui ont la particularité d'être totalement en fer et constitués d'une seule pièce²⁰. Notons également, plus près du Tarn-et-Garonne, les deux mors des tombes 68 et 99 de la nécropole du Grand Bassin I de Mailhac dans l'Aude datées du VII^e siècle par Odette et Jean Taffanel²¹ (fig. 13, n° 7).

Typologiquement, on se doit de rapprocher les extrémités tubulaires des deux psalia de Lafrançaise de quatre exemplaires découverts vers 1873 dans la tombe à char du

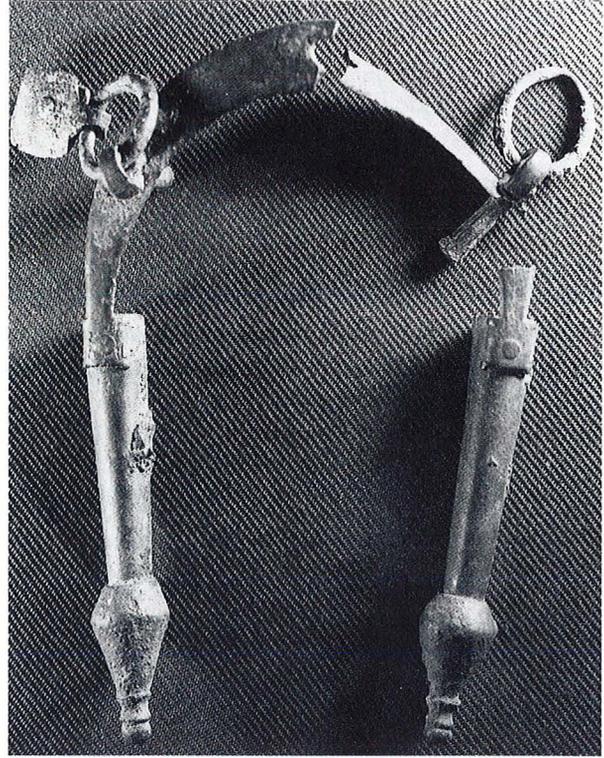


Fig. 5. — Une des psalia de Lafrançaise.

19. *Situlenkunst zwischen Po und Donau*, Katalog zur Ausstellung in Wien, 1962, Taf. 32 et 50. Voir aussi : O. H. Frey, *Die Entstehung der Situlenkunst, Studien zur figürlich verzierten Toreutik von Este*, R.G.F. 31, Berlin, 1969.

20. M. Chytráček, Le char laténien à deux roues en Bohême, *Etudes Celtiques*, 1988, T. 25, p. 15-58, fig. 3, n° 1 et fig. 4, n° 4 (maintenant : Chytráček, *Char laténien*). Mais aussi : E. Soudská, Hrob 196 z manětina-hradku a další hroby s dvoukolovými vozy v cechach, *Archeologické rozhledy*, T. 28, 1976, p. 625-654.

21. O. et J. Taffanel, Deux tombes de cavaliers du Ier Age du Fer à Mailhac, *Gallia*, T. 20, 1962, p. 3-32, fig. 11 et 24.

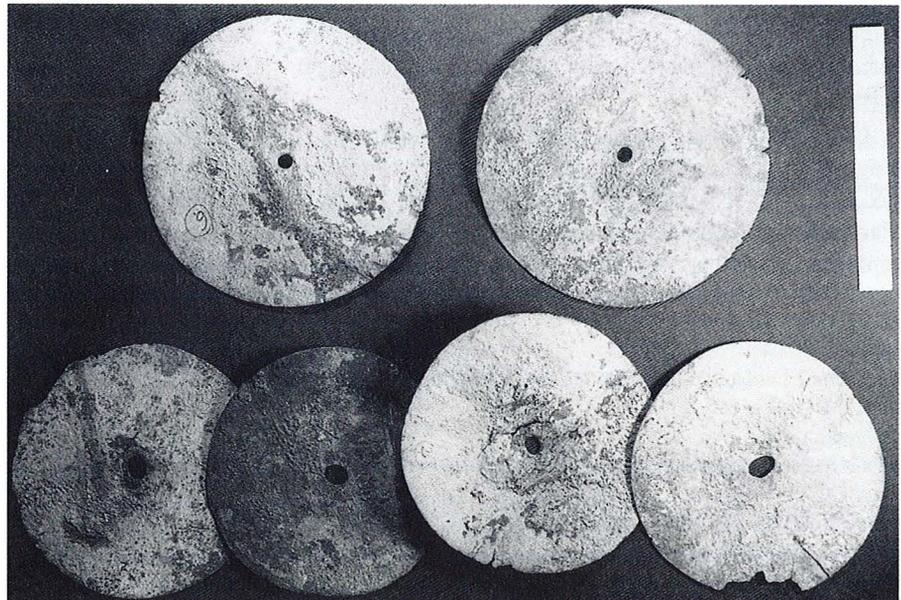


Fig. 6. — Phalères de Lafrançaise (exemplaires du musée Ingres à Montauban).

Terrage à Berru (Marne)²². Les objets des deux sites sont de volumes tout à fait comparables. A Berru, cependant, la base des tubes a reçu le renfort d'un collier destiné à consolider la fixation, assurée par des petits rivets, sur une âme en bois dont des restes ont été signalés par René Joffroy. Le profil du décor des boutons supérieurs est également un peu plus élaboré que sur ceux du Saula. Ce dernier auteur y voyait «des montants de la caisse du char». Nous en proposons une autre interprétation au vue du mors de Lafrançaise.

Il est tentant, en effet, de considérer ces tubes comme les extrémités des garnitures latérales semi-circulaires de mors à âme en bois. Dans ce cas, d'autres éléments de la tombe de Berru doivent être rattachés à cette première ébauche comme quatre anneaux reliés à des rivets²³ dont deux sont encore munis de plaques rivetées destinées à des harnais. On retrouverait ainsi le même type de disposition qu'au Saula. Cet ensemble doit être complété par le canon brisé, seulement présent à Berru, aux extrémités munis d'anneaux de fixation sur les garnitures latérales et de portes rênes²⁴ (fig. 8). Il paraît assez probable que le mors de Lafrançaise ait été équipé d'un canon brisé de même présentation. En retenant une telle hypothèse, ces anneaux de fixation trouveraient facilement leur place dans les deux perforations centrales des psalia du Tarn-et-Garonne (fig. 10). Un assemblage de mors, doté de psalia à probable âme de bois recouverte de coques en bronze, tout à fait comparable a été observé dans la tombe à char de Mairy dans la Marne²⁵. Pour être complet, il convient de signaler que la sépulture de Berru avait également livré des éléments de coques semi-circulaires en tôle de bronze et fer qui ont pu être rapprochées de psalia²⁶. Cette interprétation ne peut être retenue avec certitude sans pour autant être complètement rejetée.

Une autre pièce de Berru doit retenir notre attention. Il s'agit d'un objet en bronze muni d'une pièce centrale au décor ajouré disposant de deux anneaux sur lesquels s'articulent, à l'aide de petits axes, des plaquettes en tôle repliées et tenues par des rivets destinées à fixer des harnais.

Les vestiges d'un second exemplaire ont également pu être isolés. La tombe à char d'Ecurey-sur-Coole dans la Marne contenait une pièce analogue remarquée par René Joffroy²⁷. Deux objets identiques en bronze du Saula relèvent du même schéma d'organisation générale (fig. 3, n° 3 et 4 et fig. 7, n° 1).

La pièce centrale (de 35 mm sur 29 mm) est massive et porte un décor ajouré cruciforme accosté de deux pelves. Sur chaque œillet latéral s'articulent, autour d'axes aux extrémités aplaties, des plaquettes repliées et rivetées. Deux d'entre elles ont été allongées sous la forme de palmettes ajourées strictement décoratives dont la pointe porte un petit rivet.

La fonction de ces pièces articulées n'a jamais été clairement établie. Celles de Berru et d'Ecurey-sur-Coole sont attribuées «au harnachement» par René Joffroy sans plus de précision. Elles doivent fonctionner en parallèle. Nous proposons, à titre d'hypothèse, de les inclure dans le harnais de tête comme élément décoratif des montants latéraux (fig. 10) bien que, à notre connaissance, ce type de disposition n'ait jamais été véritablement mis en évidence.

Deux autres objets en bronze du Saula sont dotés d'une plaque massive au décor ajouré de même type que celui des objets examinés plus haut (fig. 3, n° 6 et 7 et fig. 7, n° 2 et 3). La plaque du premier (de 44 mm sur 33 mm) dispose, sur un petit côté, d'un tenon aplati muni d'une perforation fermée par un rivet en fer. Ce tenon sert de support à une pièce semi-circulaire constituée d'une tôle de bronze pliée de section courbe dont une (voire deux si l'on rattache la pièce fig. 3, n° 5 à ce dispositif)²⁸ extrémité est fermée par un petit rivet de bronze. Il est possible que la pièce fig. 3, n° 5 constitue une réparation rapportée d'une des extrémités abimées de fig. 3, n° 6. Dans ce cas, on peut raisonnablement imaginer que l'ouverture de la partie semi-circulaire devait être un peu inférieure à trois centimètres et permettre ainsi le passage d'un harnais fixé par le rivet de fer. Cette tubulure courbe doit être considérée comme un élément de renfort supplémentaire destiné à recevoir une pièce de cuir

22. R. Joffroy, La tombe à char de Berru (Marne), *Antiquités Nationales*, T.5, 1973, p. 45-57, fig. 2, n° 4 (maintenant : Joffroy, *Berru...*).

23. *Id.*, fig. 5, n° 3 et 4.

24. *Id.*, fig. 2, n° 12.

25. R. Joffroy et D. Bretz-Mahler, Les tombes à char de La Tène dans l'est de la France, *Gallia*, T.17, 1959, p. 5-35, fig. 12, n° 3 (maintenant : Joffroy-Bretz-Mahler, *Tombes à char...*).

26. Joffroy, *Berru...*, fig. 6.

27. *Id.*, fig. 5, n° 10 et A.

28. Cette pièce ne nous est connue que par un moulage du M.A.N., ainsi que fig. 3, n° 12. Par contre, ce musée conserve encore une des phalères originales de petit format (inv.31449).

1



2



3



Fig. 7. — Pièces décorées du hamachement de Lafrançaise.

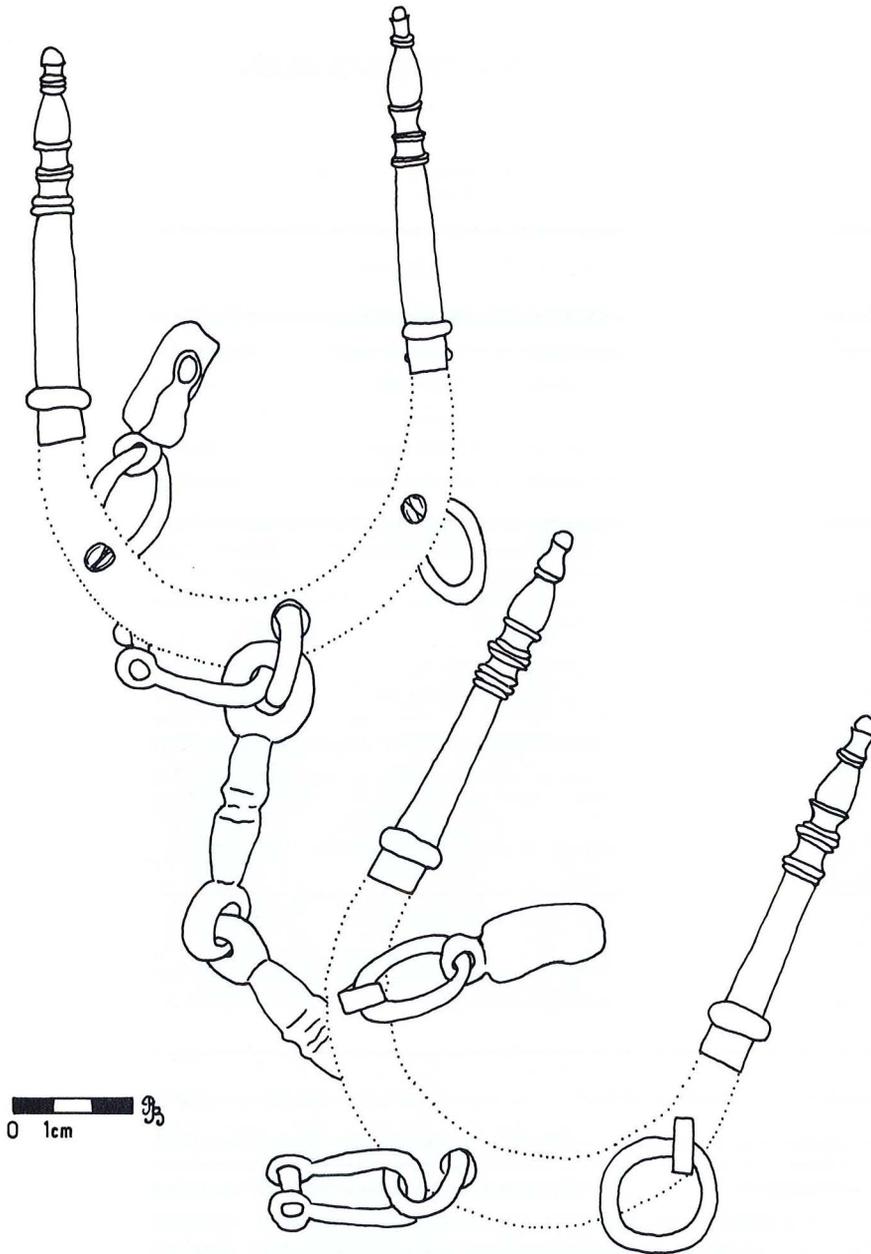


Fig. 8. — Proposition de restitution du mors de la tombe à char de Berru (Aisne) (pièces d'après Joffroy, 1973).

ronde tenue à sa base par le rivet de fer du harnais évoqué plus haut et, dans sa zone supérieure, par les deux autres petits rivets de bronze. A l'opposé de ce dispositif semi-circulaire, la plaque ajourée dispose d'un œillet sur lequel s'articule, à l'aide d'un axe, un anneau à deux pattes aux extrémités arrondies. Cet anneau porte des traces évidentes d'utilisation comme une usure due à une très probable tige de crochet dispositif de réglage de longueur de courroie.

Le second objet à plaque ajouré (fig. 3, n° 7) relève partiellement de la même présentation que celui qui vient d'être examiné. De sensibles différences doivent cependant être notées. En premier lieu, la plaque a été réduite d'environ un tiers de sa longueur (33 mm sur 32 mm) par rapport à la précédente et devient presque carrée. Le décor quant à lui est constitué de deux éléments indépendants directement issus du motif de peltes initial. On retrouve ici, à une

extrémité, un dispositif identique en anneau présentant les mêmes stigmates d'usure. La différence majeure avec la première pièce évoquée réside dans l'absence de l'ensemble semi-circulaire de l'autre extrémité. Aucune trace de cassure éventuelle n'est visible sur cette partie de l'objet. Un harnais riveté ou cousu passant simplement dans le motif ajouré inférieur le plus large a dû assurer la fixation de la plaque.

Leur analogie typologique laisse supposer que ces deux plaques ajourées ont connu le même type de fonction. La première a manifestement été renforcée pour subir la plus forte traction (fig. 3, n° 6). C'est la raison pour laquelle nous y voyons l'attache de la sangle sous-ventrière tenant le tapis

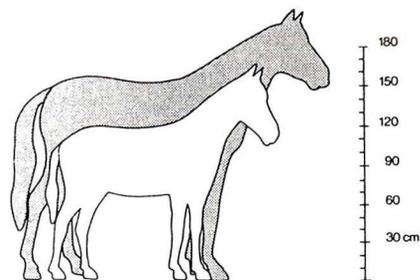


Fig. 9. — Tailles comparées d'un cheval actuel (en gris) et d'un cheval de l'Age du Fer (d'après Müller-Karpe, 1989).

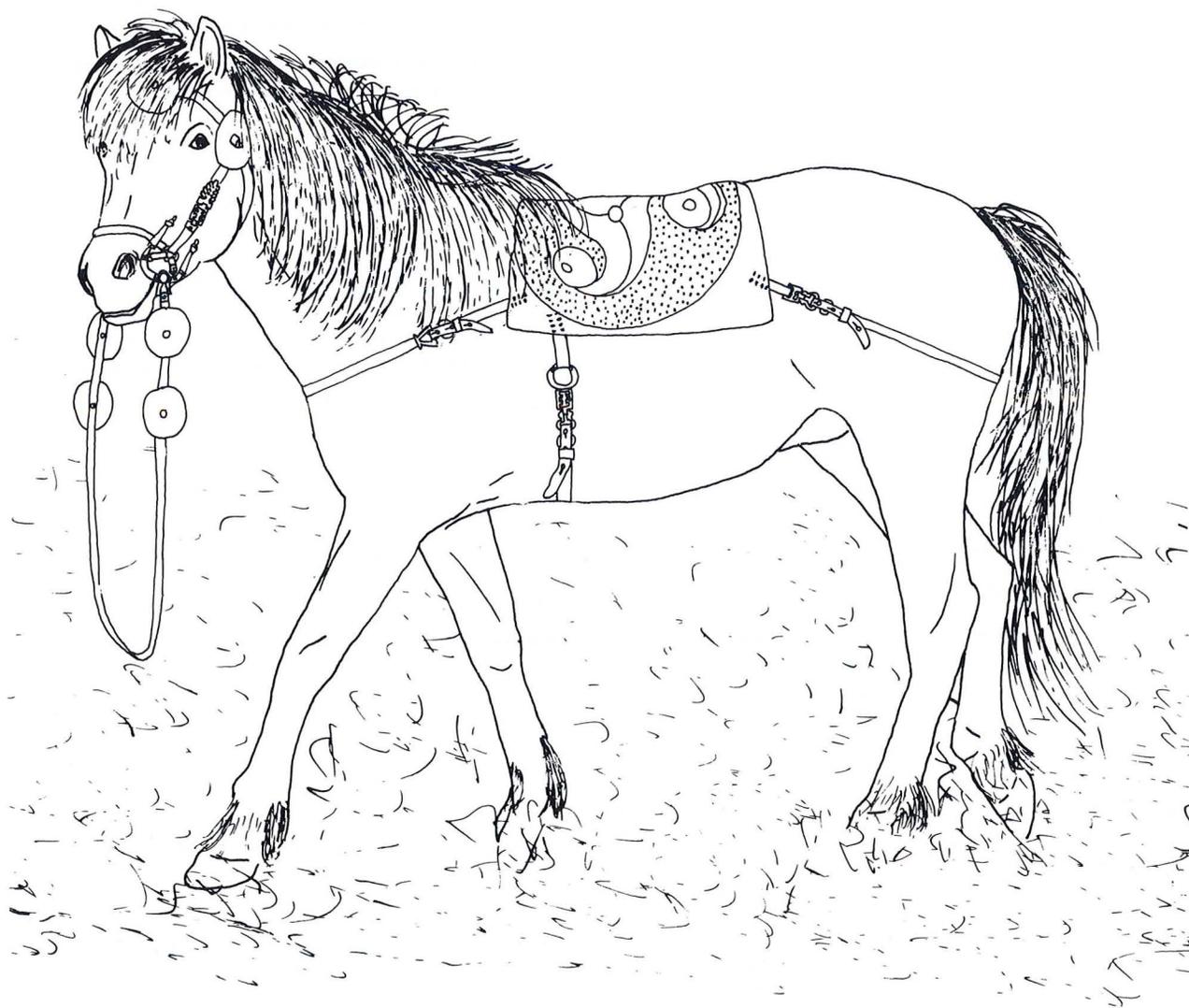


Fig. 10. — Hypothèse de restitution du harnachement de Lafrançaise d'après les pièces conservées sur une silhouette de tarpan.

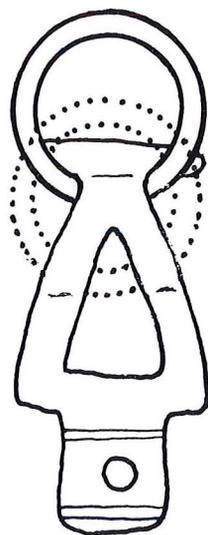


Fig. 11. — Montage probable d'un crochet de Lafrançaise sur un anneau porte-rêne.

de selle. La petite boucle, dans le même ordre d'idée, peut être affectée à la courroie de poitrail reliée à l'avant du tapis (fig. 10). L'autre extrémité des courroies portant ces boucles a pu être tenue par des crochets à l'ancrage réglable sur des courroies régulièrement perforées assurant ainsi une réelle souplesse au montage d'ensemble (fig. 12).

Une boucle et un crochet triangulaires en bronze ajouré, sensiblement de même longueur (56 mm et 53 mm), appartiennent également au harnachement (fig. 3, n° 8 et 9). Ils disposent chacun d'une extrémité aplatie perforée ayant reçu un rivet soit en fer, soit en bronze et dotée de butées de courroies. La pointe du triangle de la boucle est orientée vers le bas (fig. 3, n° 8). Celle du crochet est en sens inverse et supporte un tige horizontale (*id.*, n° 9). Cet objet présente quelques stries décoratives. Son profil est sinueux. Cette courbure nous paraît voulue pour être fonctionnelle. Elle semble bien avoir comme raison d'être un anneau pris dans les limites inférieures du crochet (soit 24 mm) (fig. 11). L'anneau pourrait ainsi jouer en va-et-vient sur le profil sinueux de la pièce en assurant la souplesse du montage : mais pour quel usage ? Une hypothèse vient immédiatement

à l'esprit : «Une de ces boucles» triangulaires «adhère encore au mors par le moyen d'un anneau de bronze»²⁹. L'anneau en question doit être un des deux anneaux porte-rênes accostés à la partie médiane des psalia. De ce fait, la patte rivetée du crochet assurerait la fixation d'une extrémité des rênes (fig. 10), l'autre extrémité ayant pu recevoir un (dispositif de réglage voire un second crochet identique non conservé). La boucle, quant à elle, pourrait relever du système de fixation du tapis de selle à l'arrière de l'animal relayé par un nouveau dispositif de réglage (fig. 12).

Cet inventaire des pièces en bronze du harnachement de Lafrançaise ne serait pas complet si l'on n'évoquait pas maintenant les trois petits cônes ou boutons et les sept phalères. La base de ces cônes est munie de tenons (fig. 3, n° 10 à 12). Deux sont identiques (*id.*, n° 11 et 12). Ils sont de même profil que l'extrémité des psalia examinées plus haut (*id.*, n° 1 et 2). Le troisième, sans ornement particulier, présente des traces d'oxyde de fer sur son tenon (*id.*, n° 10). L'un d'entre eux était, au moment de sa découverte, «fiché encore dans l'orifice» de l'une des phalères³⁰. Le diamètre du tenon des cônes identiques et du troisième sont un peu différents : quatre millimètres pour les premiers, six pour le dernier.

Le texte concernant la découverte initiale mentionne «six disques ou rondelles de bronze de 8 cm de diamètre, ne présentant pas trace d'ornementation, mais toutes percées à leur centre d'un trou circulaire». A n'en pas douter, il s'agit de phalères dont nous avons retrouvé entre les Musées des Antiquités Nationales et Ingres non pas six mais sept exemplaires³¹ (fig. 6). Aucune d'entre elles ne correspond au format indiqué en 1883. En effet, le diamètre de cinq de ces phalères (fig. 3, n° 15 et fig. 4, n° 1 à 4) est proche de 10,5 cm et de 12 cm pour les deux autres (fig. 3, n° 13 et 14). Il s'agit de tôle martelée non décorée d'une épaisseur de l'ordre du millimètre. Leur perforation centrale est systématiquement entourée de traces d'oxyde de fer. Cette perforation est de cinq millimètres pour les grandes phalères et de neuf millimètres pour les plus petites. Pour les premières, elle est circulaire et ovalaire pour les secondes. De telles observations ne sont pas tout à fait dénuées d'intérêt. En effet, si l'on admet que la place originelle des trois boutons pouvait être le centre ajouré de phalères, le cône fig. 3, n° 10 ne saurait convenir qu'aux phalères du plus petit format du

29. Cf. note 6. Le dispositif de réglage de courroies de harnachement devait être assez proche de celui de ceintures de suspension d'épées. A ce propos : A. Haffner, Zur pars toto-Sitte und rituellen Zertörung von Waffen während der Latènezeit, *Grag 296, Gräber Spiegel des Lebens, Schriftenreihe des Rheinischen Landesmuseums Trier*, n° 2, 1989, p. 197-210, fig. 2 et V. Kruta et A. Rapin, Une sépulture de guerrier gaulois du IIIe siècle avant Jésus-Christ découverte à Rungis (Val-de-Marne), *Cahiers de la Rotonde*, T.10, 1987, p. 5-35, fig. 5, E.

30. *Ibid.* note 29.

31. Six exemplaires (quatre du petit modèle et les deux grands) au musée Ingres de Montauban et un au M.A.N. (petit modèle).

fait du diamètre de son tenon. Inversement, les deux cônes identiques ont pu être montés sur les deux grandes phalères. Un dispositif comparable de boutons à rivets au centre de phalères est observable sur les exemplaires de Berru ou de Mirkovice³². L'analogie typologique entre les extrémités des psalia et les deux cônes identiques nous incite à attribuer aux harnais de tête ces derniers objets de Lafrançaise. Rien n'empêche dans ce cas d'imaginer en place sur les tempes du cheval aquitain, les deux grandes phalères munies de leurs cônes à l'intersection des montants latéraux, des courroies frontale, sous-gorge et têtère (fig. 10).

Les cinq phalères de petit format doivent maintenant être positionnées. Leur nombre impair indique que l'une d'entre elles échappe à la disposition symétrique par paire (en admettant que toutes aient été recueillies en 1883). Ces objets sont strictement décoratifs et leur position sur l'animal peut être assez variable³³. En l'état actuel de notre documentation, on n'a jamais retrouvé ces objets en place sur un cheval. La tombe à char de Mirkovice contenait, en particulier, six phalères et deux mors appartenant donc à un bige. Dans la reconstitution qui a été proposée de l'attelage, la tête de chaque cheval s'est vue parée de trois phalères : deux latéralement et une sur la partie supérieure du chan-frein³⁴. Le même type d'objets pouvant adopter cette position était présent dans la tombe à char 1445 de la nécropole trévire de Wederath datée du IIIe siècle avant notre ère³⁵. Une des phalères de petit format de Lafrançaise peut avoir ornée le front du cheval.

Les quatre dernières phalères de Lafrançaise pourraient avoir été montées sur les courroies de poitrail ou de hanche comme l'attestent quelques figurations de cavaliers sur le chaudron de Gundestrup ou une monnaie britannique à légende VERICA (fig. 13, n° 5 et 6). Ces exemples appartiennent à la fin de l'Age du Fer. Sur les représentations du fourreau de la tombe 994 (datée de la première moitié du IVe siècle avant notre ère) de la nécropole de Hallstatt, les phalères sont fixées sur les rênes en chapelet de trois³⁶ (*id.*, n° 4). Le fourreau autrichien est chronologiquement le plus proche de la découverte de Tarn-et-Garonne. C'est pourquoi, nous avons placé sur chaque rêne de notre restitution

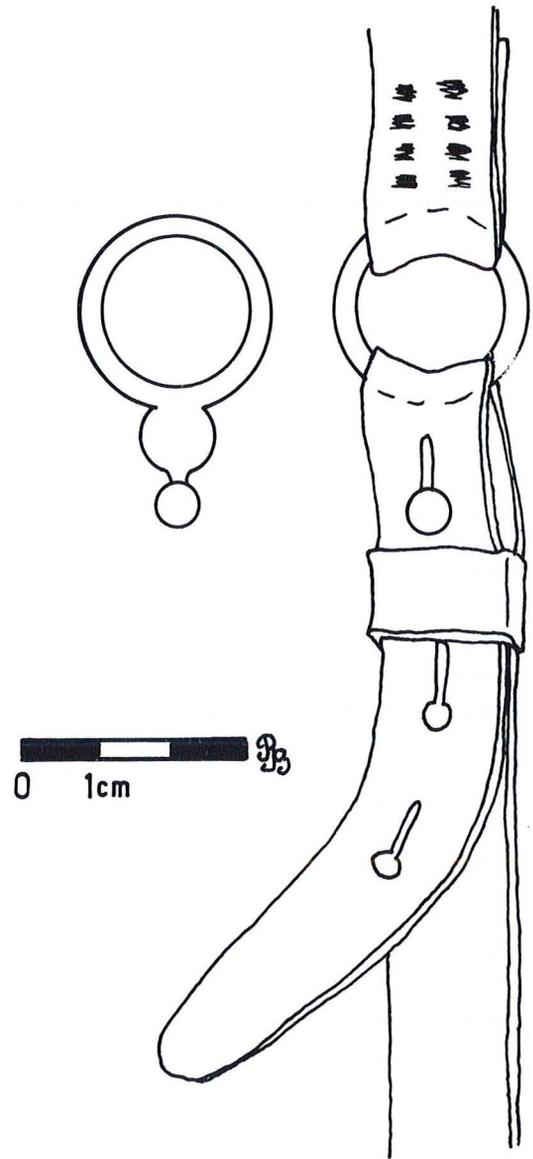


Fig. 12. — Un système de harnais réglable avec crochet de l'Age du Fer.

32. Joffroy, *Berru...*, fig. 4, n° 2 et 3. Chytracek, *Char laténien...*, fig. 3, n° 2 et 3 par exemple.

33. Pour les phalères de hamachement : Chytracek, *Char laténien...* ou Joffroy-Bretz-Mahler, *Tombe à char...*

Les débris de plaques en bronze (associés à une cotte de maille) portant des bossètes rivetées et décorées de triscèles provenant du tumulus n° 3 de la Lande Mesplède à Vielle dans les Landes ne sauraient en aucun cas, comme A. Coffyn l'indiquait dans une note récente, appartenir à une paragnatide de casque. Il s'agit en fait de phalères décoratives du type de celles présentes sur la cotte de maille roumaine de Ciumesti. Pour Ciumesti : M. Rusu, *Das keltische Fürstengrab von Ciumesti in Rumänien*, *B.R.G.K.* 50, 1969, p. 267-300. Pour Vielle : D. Roux et A. Coffyn, *Le tumulus n° 3 de la Lande Mesplède à Vielle dans les Landes*, *Actes du XXXVIIe Congrès d'Etudes Régionales tenu à Pau en 1985*, 1987, p. 35-44. Dans ce domaine, les travaux de J. P. Mohen sur le sujet restent une référence : J. P. Mohen, *L'Age du Fer en Aquitaine*, Mém. S.P.F. n° 14, 1980, pl. 129 (maintenant : Mohen, *Age du Fer...*) et J. P. Mohen, *La présence celtique de La Tène dans le sud-ouest de l'Europe : Indices archéologiques*, Colloque «Les mouvements celtiques du Ve au Ier siècle avant notre ère», Paris, 1979, p. 29-48, fig. 4 (maintenant : Mohen, *Présence celtique...*).

34. Chytracek, *Char laténien...*, fig. 15.

35. A. Müller-Karpe, *Ein keltischer Streitwagenkrieger des 3. Jahrhunderts v. Chr., Grab 1445, Gräber-Spiegel des Lebens, Schriftenreihe des Rheinischen Landesmuseums Trier*, n° 2, 1989, p. 141-160 (maintenant : Müller-Karpe, *Grab 1445...*).

du harnachement du Saula une paire de phalères, le plus près possible de la bouche du cheval afin ne pas gêner les mouvements du cavalier (fig. 10).

Ces dernières remarques nous amènent à aborder le problème de la chronologie du harnachement de Lafrançaise. Il n'est pas utile de rappeler les diverses propositions faites par le passé et que nous avons évoqué plus haut. L'aspect général de ces objets et leurs décors (palmettes et peltes) ont déjà permis plusieurs rapprochements précis avec des tombes à char de la France de l'est et d'Europe centrale datables de la Tène Ancienne ou certaines représentations graphiques de cavaliers et d'attelages. Mais avant de revenir plus en détail sur ces problèmes, il faut encore évoquer quelques unes des autres découvertes faites au Saula et aujourd'hui perdues.

Les ramassages effectués au coup par coup à la fin du XIXe siècle n'ont pas permis d'isoler d'ensembles clos au sein de ce qui paraît bien être une nécropole : présence «de fragments crâniens convertis en chaux», «de débris de charbons et de cendres». De nombreux vases ont été observés. Certains, assez volumineux, ont contenu de plus petites unités. Les mentions qui en sont faites ne permettent d'apporter aucune indice intéressant la chronologie. Il en va de même pour les «clous ou aiguilles en fer» de «10 à 12 cm de longueur», d'une fibule en bronze complète, «d'un couteau» et «d'un sabre en fer, avec partie du manche, à un seul tranchant»³⁷. Cette dernière mention peut poser problème : on pourrait reconnaître ici un scramasax mérovingien. Nous préférons y voir la description d'un de ces grands couteaux bien attestés à La Tène Ancienne en contexte funéraire comme dans la tombe à char de Berru ou la tombe 16 de la nécropole de Tinquieux dans la Marne³⁸. On peut d'ailleurs se demander si ces grands couteaux ne doivent pas être considérés comme des armes à part entière.

Quant au statère qui avait permis d'attirer l'attention de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne sur les découvertes du Saula, il est également aujourd'hui perdu et les descriptions dont on dispose sont des plus lacunaires :

«une pièce d'or grecque, trouvée à quelques mètres du lieu d'inhumation du cheval» sur laquelle «on a cru déchiffrer le nom de *Filippo*»³⁹. La lecture d'une légende grecque intelligible au revers de cette monnaie pourrait permettre d'envisager soit un statère original de Philippe II de Macédoine, soit une proche imitation gauloise ancienne du IIIe siècle avant notre ère ou du début du IIe⁴⁰. Quoiqu'il en soit, il ne saurait y avoir de rapport entre cette monnaie et le cheval harnaché, près de deux siècles les séparant. Cependant, ils fournissent quelques repères chronologiques concernant le site du Saula. Il aurait été également intéressant de savoir si le statère provenait d'un contexte funéraire, le dépôt de monnaies d'or étant en cela particulièrement rares dans le monde celtique⁴¹.

Eléments d'interprétation

De ce qui vient d'être examiné, on peut raisonnablement retenir un certain nombre de données. Il apparaît bien que les carriers inventeurs des vestiges du Saula ont détruit tout ou partie d'une nécropole (à incinération semble-t-il) du Second Age du Fer dont certains mobiliers appartiennent à la seconde moitié du Ve siècle avant notre ère ou au début du IVe (le harnachement) et d'autres au IIIe ou au début du IIe (le statère). Quelques pièces de viatique, malheureusement sans contexte et non conservées, ont été signalées : fibule complète en bronze, deux couteaux en fer dont un long à poignée, des «clous» ou «tiges» en fer et des vases en céramique commune dont plusieurs inclus dans de plus grands vaisseaux, voire le statère.

Ces petits vases peuvent être considérés comme des vases accessoires à offrandes dont l'usage est bien attesté dans la plupart des nécropoles à incinération du Premier Age du Fer aquitain⁴². Quelques ensembles funéraires du sud-ouest de la France ont livré des pièces de harnachement : des mors de filet en fer dans la sépulture 14 du tumulus P.2 de Barzun ou le tumulus T1 de Pau dans les Pyrénées-Atlantiques et dans les environs de Mont-de-Marsan par exemple⁴³. La sépulture 2 du tumulus J d'Ibos dans les

36. *Id.*, fig. 4, n° 6, 7 et 8.

37. Cf. note 6.

38. Joffroy, *Berru...*, fig. 4, n° 1 et J. L. Flouest et I. M. Stead, Fouille de sauvetage à Tinquieux (Marne), 1974, *L'Age du Fer en France septentrionale*, *Mém. de la Soc. Archéo. Champenoise*, n° 2, 1981, p. 151-176, fig. 8, a.

39. Cf. note 7.

40. Sur ces problèmes : R. Boudet, A propos du dépôt d'or celtique de Tayac (Gironde), *Mélanges offerts au Dr J. B. Colbert de Beaulieu*, Paris, 1987, p. 107-120 et R. Boudet, La circulation de monnaies d'or pré-augustéennes dans le sud-ouest de la Gaule, *Études Celtiques*, T.26, 1989, p. 23-59 (maintenant : Boudet, *Circulation monnaies...*).

41. A ce propos : H. Polenz, Münzen in latènezeitlichen Gräbern Mitteleuropas aus der Zeit zwischen 300 und 50 vor Christi Geburt, *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, T.47, 1982, p. 28-222.

42. Mohen, *Age du Fer...*

43. *Id.*, Pl.103 et 128. Pour Pau : P. Dumontier, Cl. Blanc et G. Marsan, Un tertre funéraire de l'Age du Fer, Pau (P.A.), *Cahier du groupe archéo. des Pyrénées occidentales*, n° 4, 1984, p. 132.

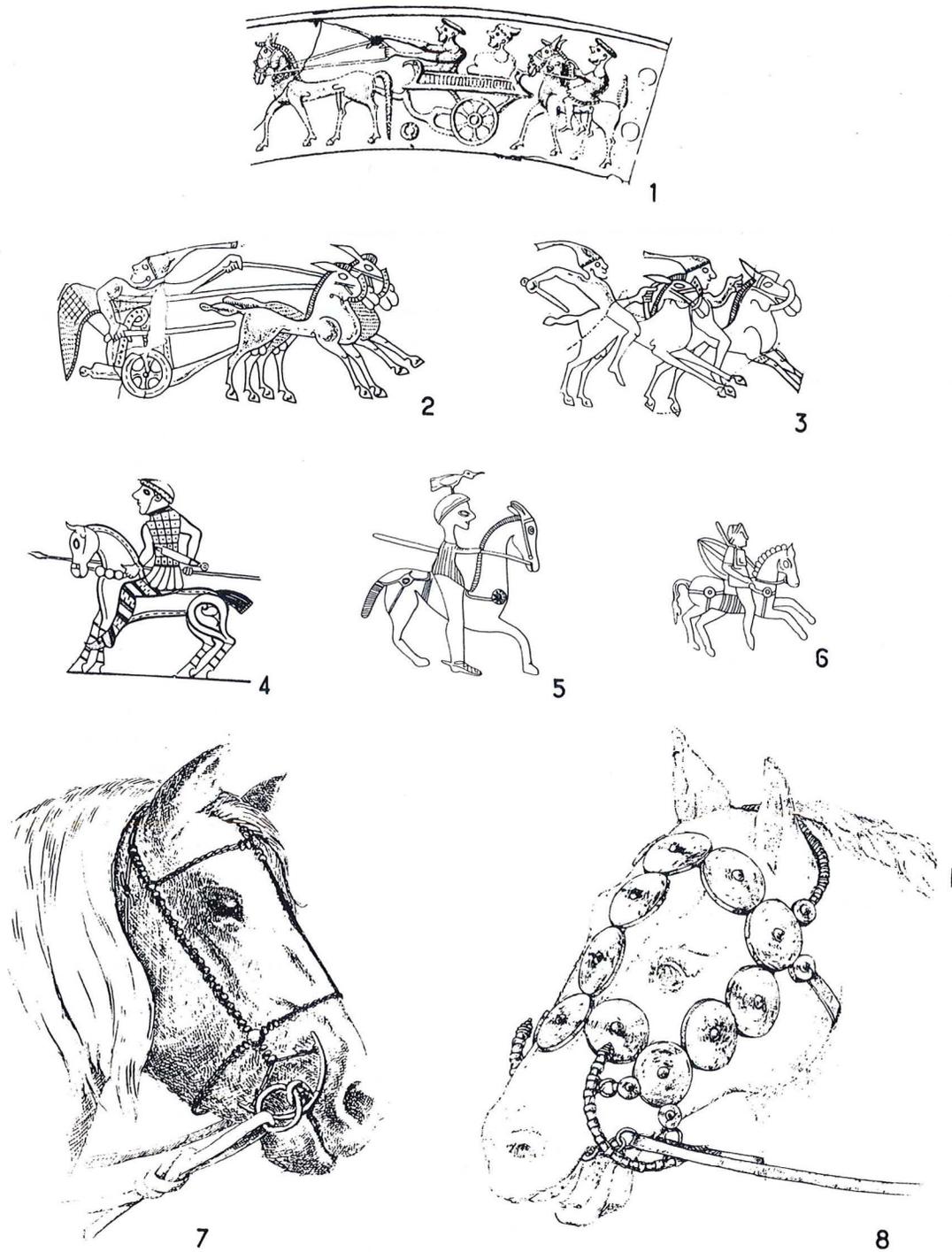


Fig. 13. — Figurations de l'Age du Fer de chevaux montés ou attelés ainsi que de deux reconstitutions de harnais de tête :

1 : situle de Vace (d'après *Situlenkunst*)

2 : situle de Kuffam (*id.*)

3 : situle de Kuffam (*id.*)

4 : épée de la sépulture 994 de Hallstatt (d'après Müller-Karpe, 1989)

5 : «chaudron de Gundestrup» (*id.*)

6 : revers de la monnaie à légende VERICA (*id.*)

7 : harnais de tête de la tombe 99 de la nécropole de Grand-Bassin I à Mailhac (d'après Taffanel, 1962)

8 : harnais de tête de la tombe princière de Horchdorf (d'après Biel, 1985).

Hautes-Pyrénées contenait un ensemble plus complet dont seuls un fragment de psalia d'un type continental⁴⁴, des anneaux et une phalère en tôle de bronze nous sont parvenus⁴⁵.

Aucune, cependant, de ces sépultures n'a livré de restes de chevaux pour autant. Il apparaît même, d'après l'inventaire réalisé par Jean-Pierre Mohen pour le sud ouest de la France⁴⁶, que les tombes contenant des pièces de harnachement ne possèdent pas de restes d'équidés. Mieux encore, toujours à considérer cette dernière étude, il semble que ces animaux ne soient attestés (complets ou sous la forme de quelques vestiges osseux) qu'au nord de la Garonne et inversement pour les pièces de harnachement. Ce constat est-il lié à un réel état de fait ou à un manque de découvertes ? Il est encore trop tôt pour conclure. De plus, notre documentation actuelle est souvent tributaire de découvertes anciennes.

On doit cependant s'attarder un peu sur deux ensembles funéraires particuliers du sud-ouest de la France : la tombe à char de Séneret à Quinçay dans la Vienne et un tumulus de la nécropole du Frau à Cazals en Tarn-et-Garonne. La tombe à char de Quinçay, fouillée à la fin du XIXe siècle, a livré un certain nombre de pièces métalliques appartenant à un char et peut-être à un harnachement : disques (phalères ?) et anneaux de bronze⁴⁷. Un squelette de cheval a également été signalé. La disposition générale des dépôts nous est malheureusement inconnue⁴⁸.

Il n'en va pas de même pour le tumulus 1 du Frau à Cazals fouillé en 1971 par Bernard Pajot⁴⁹. Trois zones de dépôt ont été observées à l'intérieur de ce monument : au sud-est les restes de l'incinération du défunt sans offrandes, au centre le viatique et à la périphérie est un cheval. Le dépôt central contenait deux vases en céramique locale, ainsi qu'un scalptorium, une agrafe de ceinture à trois crochets et un élément de bracelet en bronze associés à une

épée courte à antenne et sa bouterolle en fer. L'ensemble du monument paraît homogène et n'avoir connu qu'une seule étape de fonctionnement dans la seconde moitié du VIe siècle avant notre ère. Cette sépulture, à n'en pas douter, est celle d'un guerrier. Le cheval doit-il être considéré comme sa monture ou comme une simple offrande alimentaire ? Cette dernière hypothèse nous semble devoir être envisagée avec prudence. En effet, on se doit de noter que ce cheval est le seul animal complet présent au sein des offrandes alimentaires de la nécropole du Frau. D'autres ossements d'équidés plus ou moins isolés ont été signalés⁵⁰. Le cas d'un demi cheval déposé dans le tumulus 17 qui est d'ailleurs dépourvu de dépôt d'épée, est plus troublant.

À l'exception possible mais non assurée du cheval de la tombe à char de Quinçay, l'ensevelissement d'équidés dans des sépultures de cavaliers ou à char paraît inhabituel dans le sud ouest de la Gaule à l'Age du Fer, en l'état actuel de notre documentation. Il semble en être de même pour l'ensemble du monde celtique. Aucun cheval n'a jamais été signalé dans les tombes à char champenoises de la Tène ancienne⁵¹ : les mentions anciennes de chevaux à Bussy-le-Château et Puisieux restant très douteuses.

Quelques cas méritent cependant d'être relevés. Les squelettes de deux chevaux auraient été découverts au début du XIXe siècle dans une tombe à char de King's Barrow à Arras, dans l'est du Yorkshire, en Grande-Bretagne⁵². On ignore tout de leur position dans la sépulture. La tombe à char d'Odzaci en Voïvodine (Yougoslavie), datable du IIe siècle avant notre ère, a également livré un cheval déposé sur le sommet de la fosse sépulcrale⁵³. À son propos, Mitja Gustin rappelle que dès le Premier Age du Fer des chevaux ont été inhumés en Yougoslavie. Il attribue cette coutume à de probables influences orientales (des Scythes) en faisant observer une certaine perdurance du phénomène à l'époque de La Tène en Bulgarie et en

44. A comparer en particulier avec les mors de la sépulture 11 de Mindelheim : G. Kossack, *Pferdegeschirr aus Gräben des älteren Hallstattzeit Bayerns*, *J.R.G.Z.*, T.I, 1953, p. 111-178.

45. Mohen, *Age du Fer...*, pl. 70.

46. *Id.*, fig. 138.

47. R. Joffroy, *Les sépultures à char du Premier Age du Fer en France*, Paris, 1958.

48. Cette tombe à char et celle de Savigné font actuellement l'objet de nouvelles recherches par J. Gomez et J. P. Pautreau.

49. B. Pajot, Note préliminaire sur deux tumuli et un dolmen de la région de Cazals (Tarn-et-Garonne), *Travaux de l'Institut d'Art préhistorique*, T.14, Université de Toulouse-le-Mirail, 1972, p. 429-433.

50. Pajot, *Les épées à antennes...*, p. 255.

51. Joffroy-Bretz-Mahler, *Tombes à char...*

52. A. J. Legge, The horses from the King's Barrow, Arras, *Keltski Voz*, Brezice, 1984, p. 41. I. M. Stead, Cart-burials in Britain, *Keltski Voz*, Brezice, 1984, p. 31-40 et J. Dent, La nécropole de Wetwang Slack, *Histoire et Archéologie*, n° 98, 1985, p. 42-51.

53. M. Gustin, Un char de combat à Brezice, *Histoire et Archéologie*, n° 98, 1985, p. 70-75 et M. Gustin, Prazgodovinski grobovi z vozoni na ozemlju Jusoslavije, *Keltski Voz*, Brezice, 1984, p. 111-132.

Roumanie. Notons encore, la présence d'un cheval et de mors dans la sépulture 14 de la nécropole de Karaburma à Belgrade datée de la fin du III^e siècle par Jovan Todorovic⁵⁴.

Parmi tous ces exemples, le plus spectaculaire reste la tombe à char de la nécropole du Bianco Canal à Adria chez les *Veneti* italiens de Cisalpine orientale. Elle contenait un véhicule à deux roues tractés par deux chevaux harnachés dont les restes ont été retrouvés en place. Plus étonnant encore : un troisième cheval harnaché était présent à l'arrière du char. Otto-Herman Frey propose de dater cet ensemble de type celtique du III^e siècle avant notre ère⁵⁵. Il y voit la sépulture d'un conducteur de char également cavalier. Tous les exemples d'inhumation de chevaux évoqués proviennent de régions périphériques du monde celtique : nord de la Grande-Bretagne, Yougoslavie, Italie nord-orientale, voire Bulgarie et Roumanie.

Une découverte récente et encore inédite se rapproche géographiquement quelque peu de Lafrançaise : deux possibles tombes à char de La Tène Finale trouvées à Soissons⁵⁶. Chacune a livré un étonnant «cortège» d'animaux déposés complets comprenant en particulier deux chevaux. Ces derniers ne semblent pas avoir reçu de traitement particulier par rapport aux autres animaux. De plus, en étudiant ces chevaux Patrice Méniel a noté leur trop grande gracilité pour éventuellement ébranler le massif char à quatre roues qui était associé à deux d'entre eux.

De ces chevaux de l'Age du Fer plusieurs fois évoqués, que connaît-on réellement ? Plusieurs études récentes concordent pour restituer des animaux de petite taille d'environ 1,20 m à 1,30 m de hauteur au garrot, bien charpentés et au museau court, ce que confirment d'ailleurs les sources littéraires antiques⁵⁷. Patrice Méniel les rapproche assez volontiers des tarpans (fig. 9 et 10). De ce fait l'allure générale d'un équipage de l'Age du Fer aurait étonné un

cavalier contemporain. Il n'est que d'observer quelques représentations de cavaliers les pieds trainant sur le sol pour s'en convaincre : sur l'épée de la tombe 994 de Hallsatt, le «chaudron» de Gundestrup ou la monnaie britannique à légende VERICA⁵⁸ (fig. 13, n° 4 à 6).

Quoiqu'il en soit, on retiendra de ce qui vient d'être dit que l'ensevelissement de chevaux pendant les derniers siècles avant notre ère reste un phénomène peu développé en Europe et se cantonne aux régions périphériques du domaine celtique. Cette observation paraît devoir également s'appliquer aux pays de moyenne Garonne. La quasi-absence du cheval en contexte funéraire, sa place dans les sanctuaires picards associé aux restes humains montrent toute l'attention que les Celtes pouvaient lui accorder⁵⁹. Aussi, la présence d'un cheval harnaché au Saula à Lafrançaise revêt-elle un réel intérêt. Il paraît probable que ce cheval ait en fait appartenu à une sépulture de cavalier non reconnue lors de la découverte initiale. Mais là n'est pas son seul intérêt.

Nous l'avons vu, le harnachement du Saula est allogène et s'apparente fortement à des exemples champenois de La Tène Ancienne. Rien ne permet de reconnaître cependant la région de fabrication de cet ensemble : s'agit-il d'une importation de la sphère laténienne ou d'une réalisation locale ? Quoiqu'il en soit les schémas décoratifs (palmettes et peltes) sont bien laténiens. En d'autres termes ce posent ici les modalités de la celtisation du sud ouest de la Gaule. Sans chercher à trop aborder un sujet qui dépasserait les cadres du présent propos, on se doit cependant d'en évoquer quelques aspects.

Jean-Pierre Mohen a bien montré que le Ve siècle avant notre ère (sa période IV) correspondait, dans le sud-ouest de la Gaule, à une période de réel épanouissement et de prospérité⁶⁰. Les influences orientales sont encore assez

54. J. Todorovic, *Praistorijska Karaburma*, T.I, *nekropola mladeg gvozdenog doba*, Belgrade, 1972, pl. 6.

L'inhumation de chevaux harnachés dans des sépultures de cavaliers ou à char est encore attestée à l'époque romaine en Hongrie : L. Barkoczi, Deux tombes de cheval à Brigettio, *Archeologiai Ertesítő*, T. 8-9, 1946-1948, p. 169-182 et A. Kiss, *Das Römerzeitliche wagengrab von Kozarmisleny (Ungarn, kom. Baranya)*, *Régészeti Füzetek* ser.II, n° 25, Budapest, 1989.

55. O. H. Frey, The chariot tomb from Adria : some notes on celtic horsemanship and chariotry, *Essays on Archaeology presented to Stuart Pigott*, 1976, p. 172-179.

56. P. Méniel, *Chasse et élevage chez les Gaulois (450-52 Av. J.-C.)*, Coll. des Hespérides, 1987, p. 103 (maintenant : Méniel, *Chasse...*).

57. *Id.* p. 32-46. J. Bössneck, A. von den Driesch, U. Meyer-Lemppenau et E. Wechsler-Von Ohlen, *Die Tierknochenfunde aus dem Oppidum von Manching*, Die Ausgrabungen in Manching, Band 6, Wiesbaden, 1971, p. 13-32 et Taf.27. Müller-Karpe, *Grab 1445...*, p. 146.

58. *Id.*, p. 147 avec bibliographie. Un médaillon inédit en céramique sigillée provenant de l'atelier de La Graufesenque à Millau porte un cavalier gaulois en relief. Il date du I^{er} siècle de notre ère. Les pieds du personnage sont encore une fois très près du sol. Son cheval comme celui du revers de la monnaie britannique à légende VERICA est doté d'un tapis de selle sanglé. Une photo dans : *Parures, bijoux et accessoires dans l'archéologie aveyronnaise, du Néolithique au 17^e siècle*, Musée du Rouergue, Catalogue de l'expo, 1990, p. 108, n° 187. Cet objet sera publié par A. Vemhet et M. Vidal.

59. Méniel, *Chasse...*, p. 139 et J. L. Brunaux, *Les Gaulois, sanctuaires et rites*, Coll. des Hespérides, 1986, p. 13. Le seul animal harnaché que les nécropoles «mamiennes» aient jamais livré est un cerf découvert à Villeneuve-Renneville : A. Brisson, P. Roualet et J. J. Hatt, Le cimetière gaulois de La Tène Ia du Mont Gravet à Villeneuve-Renneville (Mame), *Mém. de la Soc. d'Agriculture, Commerce, Sc. et Arts de la Marne*, T.86, 1971, pl. 17 et T.87, 1972, p. 19.

60. Mohen, *Age du Fer...*, p. 168.

peu sensibles. Tout au plus peut-on noter la présence de fibules discoïdes et à timbale dans les Pyrénées, puis plus avant dans le Ve siècle de fibules reproduisant de probables schémas laténiens : dans la sépulture 9 du tumulus L.17 d'Ossun dans les Hautes-Pyrénées ou la sépulture 13 du tumulus P.2 de Barzun dans les Pyrénées-Atlantiques pour ne citer que ces exemples. De tels modèles laténiens se retrouvent en Limousin ⁶¹.

Le Centre-Ouest a livré quelques objets de la fin du Ve siècle également de type laténien : la panoplie guerrière de Puyréaux en Charente ou les agrafes de ceinture en bronze de la Croix de Laps II à Civaux dans la Vienne ou du Fâ à Talmont en Charente-Maritime. Les tombes à char du VIe siècle de Quinçay et de Savigné dans la Vienne ou de Sublaines en Indre-et-Loire doivent être considérées comme les équivalents en extrême Occident des grandes tombes princières du monde hallstattien d'Europe Centrale. Les somptueux casques d'Amfreville, Saint-Jean-Trolimon et Agris relèvent au IVe siècle de la même ambiance aristocratique ⁶².

La situation ne paraît guère différente au IIIe siècle au moins dans le Sud-Ouest où seules deux (voire trois)

sépultures de guerriers ont livré des mobiliers d'origine ou de type celtique : à Vielle dans les Landes et à Léognan en Gironde ⁶³. Il s'agit, encore une fois, surtout de pièces d'armement qui ont été mutilées avant leur ensevelissement. A la même époque, apparaissent en Centre-Ouest les premières traces de dépôts d'armement présentant le même genre de stigmates ⁶⁴. Les bijoux d'or du Toulousain leur sont peut-être contemporains ⁶⁵.

Les habitats du IIIe siècles demeurent mal connus. Il semble cependant que les IVe/IIIe siècles soient marqués par l'abandon de la plupart des petits agglomérations plus ou moins naturellement protégées et parfois fortifiées au profit de grands sites de plaine livrant des mobiliers (bijoux en métal ou en verre, formes céramiques...) où les schémas laténiens sont largement plus sensibles dès le début du IIe siècle ⁶⁶. La monnaie apparaît dans ce contexte.

La tombe de cavalier de Lafrançaise trouve donc logiquement sa place dans le processus de celtisation de l'extrême Occident qui ne semble encore toucher à la fin du Ve siècle avant notre ère ou au début du IVe, que les milieux aristocratiques.

61. *Id.*, pl. 94, n° 6 et pl. 102, n° 8. R. Boisseau et J. Lambert, Un champ de tumulus du Premier Age du Fer à Glandon (Haute-Vienne), *Gallia*, T.33, 1975, p. 1-25.

62. J. Gomez de Soto, Le passage du premier au deuxième Age du Fer en France du centre-ouest dans l'optique des relations est-ouest, *La civilisation de Hallstatt, bilan d'une rencontre*, Liège 1987, *Etudes et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège*, n° 36, 1989, p. 173-181.

63. Pour Vielle : cf. note 29. Pour Léognan : R. Boudet, *L'Age du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin, du Ve au Ier siècle avant notre ère*, Coll. «Archéologies», n° 2, Périgueux, 1987, p. 92-94 (maintenant : Boudet, *Age du Fer...*).

64. Ch. Gendron et J. Gomez de Soto, Le sanctuaire pré-romain de Faye-l'Abesse (Deux-Sèvres), 1er suppl. à *Aquitania*, 1986, p. 89-95.

Th. Lejars, Les armes des sanctuaires poitevins d'époque préromaine de Faye-l'Abesse (Deux-Sèvres) et de Nalliers (Vendée), *Gallia*, T.46, 1989, p. 1-41.

65. Mohen, *Présence celtique...*, p. 35 et suiv.

66. Boudet, *Age du Fer...*, p. 214.

Annexe

Le statère arverne du Musée Ingres à Montauban

Le musée Ingres de Montauban conserve dans son médailler un statère arverne sans origine. Il s'agit d'ailleurs de la seule monnaie gauloise qu'il renferme. Il ne saurait être le statère signalé à Lafrançaise, mais il nous a paru bon de profiter de la présente contribution pour en faire état. Il est inédit (fig. 14).

D : Tête à gauche assez peu lisible.

R : Cheval caracolant à gauche surmonté d'une esse et surmontant ce qui paraît bien être une amphore.

Cette monnaie est en bronze. Sa surface a fait l'objet d'un décapage agressif ce qui a eu pour effet de faire complètement disparaître sa patine et d'éventuelles traces de couverte d'or. Son poids est actuellement de 5,13 g. Elle est proche de LT XII, 3745 attribuée aux *Arverni*⁶⁷ qui appartient à une série épigraphe et anépigraphe contemporaine de la Guerre des Gaules dont le représentant le plus célèbre porte le nom de Vercingétorix⁶⁸. Un certain nombre de monnaies saucées de cette série, comme celle du musée de Montauban, sont connues.



Fig. 14. — Le statère arverne du musée Ingres à Montauban.

On sait que plusieurs pièces du médailler du musée Ingres appartenaient à la collection d'A. Devals constituée à la fin du XIXe siècle à l'aide, en particulier, de découvertes locales dont certaines provenaient du site de *Cosa* à Albiac. Pour notre malheur, aucune d'entre elles ne porte de mention d'origine. On ne peut donc se prononcer sur le statère ici considéré. Tout au plus se doit-on de noter que deux autres statères arvernes ont été découverts régionalement : à Eysses, commune de Villeneuve-sur-Lot en Lot-et-Garonne et sur l'*oppidum* de Murcens à Cras dans le Lot⁶⁹.

67. H. de Latour, *Atlas de monnaies gauloises*, Paris, 1892.

68. K. Gruel, *La monnaie chez les Gaulois*, Coll. des Hespérides, 1989, p. 34 et D. Nash, *Settlement and coinage in Central Gaul, c.200-50 B.C.*, B.A.R. 39, 1978, p. 145.

69. Boudet, *Circulation monnaies...*, p. 39-41.